

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2024

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	1 022 823 \$	995 282 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	2 323	172
Marge	1 213	894
Espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2j)	98 523	186 696
Intérêts à recevoir	10 714	10 183
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	134	13 522
Montant à recevoir à l'émission de parts	7	1 064
Autres montants à recevoir	11	12
Actifs dérivés	505	468
Total de l'actif	1 136 253	1 208 293
Passif		
Passif courant		
Obligation de remboursement des espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2j)	98 523	186 696
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	134	14 885
Montant à payer au rachat de parts	399	3 067
Distributions à verser aux porteurs de parts rachetables	–	82
Passifs dérivés	552	102
Total du passif	99 608	204 832
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	1 036 645 \$	1 003 461 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	31 555 \$	34 622 \$
Catégorie Plus	1 666 \$	2 151 \$
Catégorie F	24 204 \$	22 851 \$
Catégorie Plus-F	9 590 \$	9 558 \$
Catégorie O	969 630 \$	934 279 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	11,99 \$	11,51 \$
Catégorie Plus	9,19 \$	8,83 \$
Catégorie F	10,59 \$	10,17 \$
Catégorie Plus-F	8,90 \$	8,54 \$
Catégorie O	9,56 \$	9,18 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 août 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 août 2024	129 421	133 023
31 août 2023	255 149	262 709

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 août 2024	98 523	34 500	–	–
31 août 2023	186 696	76 013	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2j.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 21 juin 1972 (la date de création).

	Date de début des activités
Catégorie A	1 ^{er} janvier 1973
Catégorie Plus	5 octobre 2011
Catégorie F	10 août 2004
Catégorie Plus-F	19 octobre 2012
Catégorie O	14 juillet 2005

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	44 918 \$	36 955 \$
Profit (perte) sur dérivés	(35)	93
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(16 546)	(33 323)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(43)	(2 506)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	58 816	12 666
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	87 110	13 885
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(1)	(11)
Revenu tiré du prêt de titres ±	254	279
	253	268
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	577	624
Frais d'administration fixes ±±±	52	58
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	-	-
Coûts de transaction	21	9
Retenues d'impôt (note 7)	3	31
	653	722
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(81)	(84)
	572	638
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	86 791	13 515
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	2 286 \$	175 \$
Catégorie Plus	142 \$	21 \$
Catégorie F	1 908 \$	263 \$
Catégorie Plus-F	762 \$	181 \$
Catégorie O	81 693 \$	12 875 \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	2 804	3 131
Catégorie Plus	222	257
Catégorie F	2 319	2 153
Catégorie Plus-F	1 082	1 239
Catégorie O	105 498	95 100
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	0,81 \$	0,05 \$
Catégorie Plus	0,64 \$	0,08 \$
Catégorie F	0,82 \$	0,12 \$
Catégorie Plus-F	0,70 \$	0,14 \$
Catégorie O	0,77 \$	0,13 \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2j)

	31 août 2024		31 août 2023	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	8 430 \$	100,0	6 502 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	(8 087)	(96,0)	(6 122)	(94,2)
Retenues d'impôt	(4)	-	(8)	(0,1)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(85)	(1,0)	(93)	(1,4)
Revenu tiré du prêt de titres	254 \$	3,0	279 \$	4,3

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	1,00 %
Catégorie Plus	1,00 %
Catégorie F	0,50 %
Catégorie Plus-F	0,50 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,10 %
Catégorie Plus	0,04 %
Catégorie F	0,04 %
Catégorie Plus-F	0,04 %
Catégorie O	s. o.

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (STM CIBC) au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	85	93

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie F		Parts de catégorie Plus-F	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	2 286 \$	175 \$	142 \$	21 \$	1 908 \$	263 \$	762 \$	181 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(986)	(963)	(69)	(71)	(933)	(782)	(375)	(386)
	(986)	(963)	(69)	(71)	(933)	(782)	(375)	(386)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	9 883	6 735	290	569	7 821	9 706	561	175
Montant reçu au réinvestissement des distributions	931	921	60	60	785	675	346	347
Montant payé au rachat de parts	(15 181)	(10 625)	(908)	(859)	(8 228)	(6 725)	(1 262)	(2 896)
	(4 367)	(2 969)	(558)	(230)	378	3 656	(355)	(2 374)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(3 067)	(3 757)	(485)	(280)	1 353	3 137	32	(2 579)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	34 622	38 379	2 151	2 431	22 851	19 714	9 558	12 137
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	31 555 \$	34 622 \$	1 666 \$	2 151 \$	24 204 \$	22 851 \$	9 590 \$	9 558 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	3 007	3 261	244	269	2 248	1 896	1 119	1 390
Parts rachetables émises	844	573	33	63	757	938	65	20
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	80	79	6	7	76	65	40	40
	3 931	3 913	283	339	3 081	2 899	1 224	1 450
Parts rachetables rachetées	(1 300)	(906)	(102)	(95)	(796)	(651)	(146)	(331)
Solde à la fin de la période	2 631	3 007	181	244	2 285	2 248	1 078	1 119

Parts de catégorie O

31 août 2024 31 août 2023

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	81 693 \$	12 875 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(42 120)	(34 686)
	(42 120)	(34 686)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	365 264	570 962
Montant reçu au réinvestissement des distributions	41 296	34 016
Montant payé au rachat de parts	(410 782)	(364 517)
	(4 222)	240 461
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	35 351	218 650
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	934 279	715 629
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	969 630 \$	934 279 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	101 824	76 301
Parts rachetables émises	39 276	60 529
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	4 439	3 640
	145 539	140 470
Parts rachetables rachetées	(44 100)	(38 646)
Solde à la fin de la période	101 439	101 824

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2023, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043
36 524	-

Tableaux des flux de trésorerie
(en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	86 791 \$	13 515 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	1	11
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	16 546	33 323
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(58 816)	(12 666)
Achat de placements	(3 078 302)	(3 379 259)
Produits de la vente de placements	3 092 081	3 145 511
Marge	(319)	(894)
Intérêts à recevoir	(531)	(2 890)
Autres montants à recevoir	1	3
	57 452	(203 346)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	384 876	587 096
Montant payé au rachat de parts	(439 029)	(382 940)
Distributions versées aux porteurs de parts	(1 147)	(857)
	(55 300)	203 299
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	2 152	(47)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(1)	(11)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	172	230
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	2 323 \$	172 \$
Intérêts reçus	44 387 \$	34 065 \$

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
FONDS D'INVESTISSEMENT D'OBLIGATIONS CANADIENNES				
ACM Commercial Mortgage Fund	166 225	18 196	18 510	
TOTAL DES FONDS D'INVESTISSEMENT D'OBLIGATIONS CANADIENNES		18 196	18 510	1,8 %
TOTAL DES FONDS D'INVESTISSEMENT		18 196	18 510	1,8 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,25 %	2026/06/15		13 000	12	13	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2028/12/15		2 058 000	2 101	2 142	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,70 %	2029/06/15		720 000	737	735	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,10 %	2029/09/15		425 000	386	403	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,75 %	2030/06/15		3 300 000	2 923	3 040	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,10 %	2031/03/15		2 750 000	2 341	2 396	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,60 %	2031/12/15	série 101	1 097 000	940	973	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,45 %	2031/12/15		477 000	436	449	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2034/03/15		6 340 000	6 667	6 695	
Société canadienne des postes	4,36 %	2040/07/16	série 1	1 835 000	2 314	1 896	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2025/04/01		1 630 000	1 594	1 607	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2027/03/01		920 000	878	878	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2028/03/01		2 550 000	2 588	2 587	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2029/03/01		4 463 000	4 656	4 643	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2029/06/01		705 000	685	684	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		7 456 000	6 562	6 761	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2030/12/01		2 246 000	1 921	1 925	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/06/01		4 210 000	3 772	3 811	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2033/06/01		1 364 000	1 278	1 326	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2034/06/01		22 052 000	21 623	21 764	
Gouvernement du Canada	5,00 %	2037/06/01		1 337 000	1 557	1 586	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		8 602 000	9 419	9 416	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2044/12/01		814 000	1 342	1 102	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2051/12/01		9 344 000	7 168	7 203	
Gouvernement du Canada	1,75 %	2053/12/01		20 974 000	14 314	15 010	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2055/12/01		22 581 000	20 534	20 324	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2064/12/01		1 649 000	1 607	1 485	
Royal Office Finance L.P.			série A, fonds d'amortissement, rachetable	11 355	12	12	
	5,21 %	2032/11/12			120 367	120 866	11,7 %

⁸ Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux (note 10)

55 School Board Trust	5,90 %	2033/06/02	série A, rachetable	57 000	64	65	
Hydro-Québec	4,00 %	2055/02/15		10 000	10	10	
Labrador-Island Link Funding Trust	3,86 %	2045/12/01	série B, rachetable	568 000	697	543	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,83 %	2037/06/01	série B, rachetable	2 883 000	3 356	2 838	
New Brunswick F-M Project Co. Inc.			coupon à taux croissant, fonds d'amortissement, rachetable	2 461 726	2 718	2 542	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	8,25 %	2026/06/22		15 000	17	16	
Ontario School Boards Financing Corp.	7,20 %	2025/06/09	série 2000-A1	1 646	2	2	
Ontario School Boards Financing Corp.			série 02A2, fonds d'amortissement, rachetable	7 209	7	7	
Ontario School Boards Financing Corp.			série 03A2, fonds d'amortissement, rachetable	1 491	2	2	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,80 %	2028/11/07		5 206	5	5	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,48 %	2029/11/26	fonds d'amortissement	1 361 017	1 478	1 419	
Ontario School Boards Financing Corp.			série 05A1, fonds d'amortissement, rachetable	1 781	2	2	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,38 %	2032/06/25	fonds d'amortissement, rachetable	4 709	5	5	
Ontario Teachers' Finance Trust	1,10 %	2027/10/19		1 450 000	1 414	1 351	
Province d'Alberta	2,05 %	2030/06/01		4 379 000	3 924	4 071	
Province d'Alberta	1,65 %	2031/06/01		5 449 000	5 218	4 843	
Province d'Alberta	4,15 %	2033/06/01		4 072 000	4 096	4 197	
Province d'Alberta	3,90 %	2033/12/01		2 339 000	2 371	2 360	
Province d'Alberta	4,50 %	2040/12/01		2 613 000	3 345	2 704	
Province d'Alberta	3,45 %	2043/12/01		2 979 000	3 126	2 665	
Province d'Alberta	3,30 %	2046/12/01		4 659 000	4 999	4 012	
Province d'Alberta	3,05 %	2048/12/01		2 107 000	2 203	1 719	
Province d'Alberta	3,10 %	2050/06/01		5 413 000	4 997	4 438	
Province de la Colombie-Britannique	4,95 %	2040/06/18		5 921 000	7 439	6 446	
Province de la Colombie-Britannique	2,80 %	2048/06/18	série BCCD-35	4 287 000	3 936	3 346	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2050/06/18		2 276 000	2 045	1 811	
Province de la Colombie-Britannique	2,75 %	2052/06/18		1 370 000	1 041	1 039	
Province de la Colombie-Britannique	4,25 %	2053/12/18		1 174 000	1 156	1 176	
Province du Manitoba	6,30 %	2032/07/26	coupon à taux croissant	26 000	28	31	
Province du Manitoba	4,60 %	2038/03/05		5 077 000	5 917	5 297	
Province du Manitoba	2,05 %	2052/09/05		3 323 000	2 408	2 095	
Province du Manitoba	3,80 %	2053/09/05		2 039 000	1 972	1 854	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Province du Nouveau-Brunswick	2,90 %	2052/08/14		3 938 000	3 779	3 039	
Province d'Ontario	7,50 %	2027/02/03		5 000	6	6	
Province d'Ontario	2,60 %	2027/06/02		1 459 000	1 396	1 431	
Province d'Ontario	3,60 %	2028/03/08		2 529 000	2 462	2 553	
Province d'Ontario	2,90 %	2028/06/02		2 379 000	2 299	2 345	
Province d'Ontario	4,20 %	2029/01/18	USD	1 566 000	2 092	2 129	
Province d'Ontario	1,35 %	2030/12/02		3 867 000	3 337	3 413	
Province d'Ontario	2,15 %	2031/06/02		1 754 000	1 531	1 611	
Province d'Ontario	3,75 %	2032/06/02		1 480 000	1 432	1 491	
Province d'Ontario	5,85 %	2033/03/08		68 000	75	78	
Province d'Ontario	3,65 %	2033/06/02		2 199 000	2 110	2 185	
Province d'Ontario	4,15 %	2034/06/02		14 942 000	14 925	15 310	
Province d'Ontario	5,60 %	2035/06/02		4 254 000	4 886	4 871	
Province d'Ontario	2,00 %	2036/12/01		959 000	1 579	1 377	
Province d'Ontario	4,70 %	2037/06/02		9 517 000	10 956	10 140	
Province d'Ontario	4,60 %	2039/06/02		15 588 000	17 430	16 401	
Province d'Ontario	4,65 %	2041/06/02		10 622 000	11 843	11 184	
Province d'Ontario	3,50 %	2043/06/02		783 000	679	709	
Province d'Ontario	3,45 %	2045/06/02		5 333 000	5 343	4 752	
Province d'Ontario	2,90 %	2046/12/02		26 036 000	24 743	21 017	
Province d'Ontario	2,80 %	2048/06/02		12 251 000	11 688	9 617	
Province d'Ontario	2,90 %	2049/06/02		3 255 000	2 907	2 588	
Province d'Ontario	2,65 %	2050/12/02		103 000	77	77	
Province d'Ontario	2,55 %	2052/12/02		11 434 000	8 403	8 336	
Province d'Ontario	3,75 %	2053/12/02		15 826 000	14 368	14 621	
Province d'Ontario	4,15 %	2054/12/02		4 657 000	4 443	4 610	
Province d'Ontario	4,60 %	2055/12/02		11 920 000	12 646	12 740	
Province de Québec	1,90 %	2030/09/01		4 788 000	4 236	4 393	
Province de Québec	6,25 %	2032/06/01		1 303 000	1 825	1 527	
Province de Québec	3,25 %	2032/09/01		1 609 000	1 536	1 564	
Province de Québec	4,45 %	2034/09/01		6 628 000	6 733	6 943	
Province de Québec	5,75 %	2036/12/01		50 000	60	58	
Province de Québec	5,00 %	2038/12/01		3 657 000	4 578	3 995	
Province de Québec	5,00 %	2041/12/01		973 000	1 302	1 063	
Province de Québec	3,50 %	2045/12/01		10 000	9	9	
Province de Québec	3,50 %	2048/12/01		9 202 000	9 605	8 137	
Province de Québec	3,10 %	2051/12/01		5 730 000	4 955	4 688	
Province de Québec	4,40 %	2055/12/01		5 086 000	5 011	5 237	
Province de la Saskatchewan	5,80 %	2033/09/05		5 602 000	7 481	6 460	
Province de la Saskatchewan	4,75 %	2040/06/01	série GC	31 000	33	33	
Province de la Saskatchewan	3,40 %	2042/02/03		4 103 000	4 123	3 681	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2045/06/02		3 713 000	4 147	3 524	
Province de la Saskatchewan	2,75 %	2046/12/02		31 000	24	24	
					293 091	272 878	26,3 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux							
Ville de Toronto	2,15 %	2040/08/25		1 977 000	1 774	1 475	
Ville de Toronto	2,85 %	2041/11/23		1 018 000	975	824	
Ville de Toronto	4,40 %	2042/12/14		785 000	785	780	
Ville de Toronto	2,80 %	2049/11/22		1 829 000	1 534	1 362	
Municipal Finance Authority of British Columbia	1,35 %	2026/06/30		1 029 000	1 021	990	
Municipal Finance Authority of British Columbia	3,05 %	2028/10/23		1 034 000	1 007	1 022	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,30 %	2031/04/15		207 000	209	192	
Municipalité régionale de Peel	3,85 %	2042/10/30		2 115 000	2 096	1 953	
Municipalité régionale de York	2,15 %	2031/06/22		282 000	275	258	
TCHC Issuer Trust	5,40 %	2040/02/22	série B, rachetable	5 000	7	5	
Université de la Colombie-Britannique	6,65 %	2031/12/01		5 000	7	6	
Université de Toronto	4,25 %	2051/12/07	série E	15 000	16	14	
Administration de l'aéroport de Vancouver			série B, coupon à taux croissant, rachetable				
	7,43 %	2026/12/07		507 000	670	542	
					10 376	9 423	0,9 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	3,64 %	2052/11/12	catégorie A2, série 17, rachetable	500 764	497	491	
					497	491	0,0 %
⁸ Obligations de sociétés (note 10)							
1011778 B.C. ULC / New Red Finance Inc.	4,38 %	2028/01/15	rachetable, USD	156 000	209	204	
1011778 B.C. ULC / New Red Finance Inc.	4,00 %	2030/10/15	rachetable, USD	974 000	1 236	1 203	
407 International Inc.	5,75 %	2036/02/14	série 06D1	1 925 000	2 193	2 112	
Air Canada	3,88 %	2026/08/15	rachetable, USD	390 000	509	508	
AltaGas Ltd.	2,08 %	2028/05/30	rachetable	1 248 000	1 170	1 153	
AltaGas Ltd.	4,67 %	2029/01/08	rachetable	877 000	877	885	
AltaGas Ltd.	2,48 %	2030/11/30	rachetable	2 108 000	1 981	1 867	
AltaGas Ltd.	5,14 %	2034/03/14	rachetable	431 000	431	436	
AltaGas Ltd.	5,25 %	2082/01/11	taux variable, rachetable	469 000	454	422	
AltaGas Ltd.	8,90 %	2083/10/11	taux variable, rachetable	2 289 000	2 295	2 491	
ARC Resources Ltd.	2,35 %	2026/03/10	rachetable	922 000	881	897	
ARC Resources Ltd.	3,47 %	2031/03/10	rachetable	3 653 000	3 451	3 438	
Athabasca Indigenous Midstream L.P.	6,07 %	2042/02/05	fonds d'amortissement, rachetable	2 100 076	2 128	2 230	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ATS Corp.	6,50 %	2032/08/21	rachetable	940 000	940	948	
Banque de Montréal	3,65 %	2027/04/01	rachetable	1 620 000	1 535	1 607	
Banque de Montréal	4,31 %	2027/06/01	rachetable	2 966 000	2 900	2 989	
Banque de Montréal	4,54 %	2028/12/18	rachetable	1 327 000	1 327	1 352	
Banque de Montréal	4,42 %	2029/07/17	rachetable	4 880 000	4 886	4 948	
Banque de Montréal	6,53 %	2032/10/27	taux variable, rachetable	3 218 000	3 303	3 418	
Banque de Montréal	6,03 %	2033/09/07	taux variable, rachetable	578 000	602	611	
Banque de Montréal	7,33 %	2082/11/26	taux variable, rachetable	1 560 000	1 569	1 609	
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,50 %	2026/05/08		2 598 000	2 626	2 654	
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,35 %	2026/12/07	USD	2 347 000	3 184	3 227	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,68 %	2029/02/01		1 939 000	1 938	1 986	
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,68 %	2033/08/02	taux variable, rachetable	624 000	640	651	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,95 %	2034/08/01		2 530 000	2 539	2 572	
La Banque de Nouvelle-Écosse	8,00 %	2084/01/27	taux variable, rachetable, USD	1 254 000	1 692	1 797	
Bell Canada	8,88 %	2026/04/17		241 000	303	256	
Bell Canada		2029/05/15	coupon zéro	776 000	620	629	
Bell Canada		2029/11/15	coupon zéro	854 000	665	676	
Bell Canada	7,85 %	2031/04/02		699 000	938	815	
Bell Canada	7,65 %	2031/12/30	série 2, rachetable	1 515 000	1 935	1 751	
Bell Canada	6,10 %	2035/03/16	série M-17, rachetable	2 014 000	2 467	2 206	
Brookfield Corp.	5,95 %	2035/06/14		1 486 000	1 465	1 609	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	4,19 %	2028/09/11	rachetable	657 000	635	656	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,71 %	2030/07/27	rachetable	2 426 000	2 430	2 573	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,98 %	2033/02/14	rachetable	1 469 000	1 542	1 584	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,44 %	2034/04/25	rachetable	1 292 000	1 296	1 344	
Brookfield Renewable Partners ULC	5,29 %	2033/10/28	rachetable	1 039 000	1 040	1 088	
Brookfield Renewable Partners ULC	4,96 %	2034/10/20	série 18, rachetable	1 725 000	1 742	1 755	
Corporation Cameco	4,94 %	2031/05/24	rachetable	1 045 000	1 054	1 077	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,00 %	2026/12/07		2 085 000	2 091	2 130	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90 %	2027/04/02	taux variable, rachetable	1 556 000	1 555	1 572	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05 %	2027/10/07	rachetable	2 145 000	2 159	2 207	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20 %	2032/04/07	taux variable, rachetable	2 066 000	1 952	2 057	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33 %	2033/01/20	taux variable, rachetable	624 000	631	641	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,30 %	2034/01/16	taux variable, rachetable	2 072 000	2 077	2 134	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90 %	2034/06/12	taux variable, rachetable	1 415 000	1 413	1 435	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,99 %	2084/07/28	taux variable, rachetable	635 000	635	645	
Canadian Natural Resources Ltd.	3,42 %	2026/12/01	rachetable	2 730 000	2 696	2 698	
Canadian Natural Resources Ltd.	3,85 %	2027/06/01	rachetable, USD	1 312 000	1 647	1 735	
Canadian Natural Resources Ltd.	2,50 %	2028/01/17	rachetable	2 790 000	2 741	2 660	
Canadian Natural Resources Ltd.	6,45 %	2033/06/30	USD	234 000	362	342	
Canadian Natural Resources Ltd.	6,25 %	2038/03/15	USD	814 000	1 345	1 170	
Banque Canadienne de l'Ouest	5,26 %	2025/12/20		628 000	630	636	
Banque Canadienne de l'Ouest	5,94 %	2032/12/22	taux variable, rachetable	1 600 000	1 593	1 663	
Banque Canadienne de l'Ouest	5,95 %	2034/01/29	taux variable, rachetable	940 000	941	985	
Capital City Link G.P.	4,39 %	2046/03/31	série A, fonds d'amortissement, rachetable	3 127 887	3 133	2 942	
Capital Power Corp.	5,38 %	2027/01/25		919 000	923	941	
Capital Power Corp.	5,82 %	2028/09/15	rachetable	1 388 000	1 404	1 454	
Capital Power Corp.	4,42 %	2030/02/08	rachetable	311 000	317	308	
Capital Power Corp.	8,13 %	2054/06/05	taux variable, convertible, rachetable	1 224 000	1 224	1 272	
Cascades Inc. / Cascades USA Inc.	5,13 %	2025/01/15	rachetable	451 000	451	450	
Cascades Inc. / Cascades USA Inc.	5,13 %	2026/01/15	rachetable, USD	651 000	853	872	
Cenovus Energy Inc.	3,60 %	2027/03/10	rachetable	2 992 000	2 947	2 960	
Cenovus Energy Inc.	3,50 %	2028/02/07	rachetable	1 434 000	1 425	1 409	
Cenovus Energy Inc.	5,25 %	2037/06/15	rachetable, USD	162 000	238	215	
Central 1 Credit Union	5,42 %	2025/09/29		833 000	835	840	
Central 1 Credit Union	5,98 %	2028/11/10	rachetable	461 000	462	486	
Chartwell, résidences pour retraités	4,21 %	2025/04/28	série B, rachetable	1 627 000	1 577	1 620	
Chartwell, résidences pour retraités	6,00 %	2026/12/08		1 636 000	1 637	1 673	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98 %	2030/03/04	série N, rachetable	1 054 000	1 009	983	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,03 %	2031/02/28	rachetable	936 000	936	961	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00 %	2032/06/24	série R, rachetable	3 316 000	3 423	3 586	
Cineplex Inc.	7,63 %	2029/03/31	rachetable	2 502 000	2 532	2 608	
Clover L.P.	4,22 %	2034/06/30	série 1B, fonds d'amortissement	490 259	489	478	
Coopérative de crédit fédérale Coast Capital Savings	5,25 %	2030/10/29	taux variable, rachetable	1 220 000	1 216	1 208	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	4,69 %	2029/09/30	série B	425 000	425	437	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,19 %	2034/09/30	série D	1 545 000	1 585	1 614	
Cologix Data Centers Issuer LLC	4,94 %	2052/01/25	catégorie A2, série 22-1CAN4, rachetable	2 423 000	2 375	2 359	
Cordelio Amalco GP I	4,09 %	2034/06/30	série B, fonds d'amortissement	1 543 913	1 540	1 483	
Cordelio Amalco GP I	4,09 %	2034/09/30	série A, fonds d'amortissement	3 459	3	3	
Fonds de placement immobilier Crombie	5,24 %	2029/09/28	rachetable	782 000	782	806	
Fonds de placement immobilier Crombie	5,14 %	2030/03/29	rachetable	816 000	816	836	
CT REIT	3,87 %	2027/12/07	série F, rachetable	1 665 000	1 619	1 639	
CT REIT	3,03 %	2029/02/05	rachetable	1 348 000	1 228	1 268	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	5,81 %	2026/09/25		3 177 000	3 223	3 285	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	5,22 %	2027/09/20		827 000	828	853	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Daimler Truck Finance Canada Inc.	4,46 %	2027/09/27		315 000	315	318	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	5,77 %	2028/09/25		310 000	324	328	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	4,54 %	2029/09/27		750 000	750	760	
Dream Summit Industrial L.P.	2,25 %	2027/01/12	série C, rachetable	940 000	849	896	
Dream Summit Industrial L.P.	2,44 %	2028/07/14	série D, rachetable	2 497 000	2 223	2 323	
Dream Summit Industrial L.P.	5,11 %	2029/02/12	rachetable	1 498 000	1 497	1 536	
Eagle Credit Card Trust	1,55 %	2026/06/17	série A	1 020 000	998	977	
Eagle Credit Card Trust	4,78 %	2027/07/17	série A	1 460 000	1 461	1 492	
Eagle Credit Card Trust	5,13 %	2028/06/17	série A	914 000	915	949	
Eagle Credit Card Trust	4,92 %	2029/06/17	série A	1 042 000	1 042	1 077	
Enbridge Gas Inc.	5,67 %	2053/10/06	rachetable	822 000	825	926	
Enbridge Inc.	5,70 %	2027/11/09	rachetable	2 240 000	2 284	2 347	
Enbridge Inc.	4,21 %	2030/02/22	rachetable	1 215 000	1 215	1 214	
Enbridge Inc.	6,10 %	2032/11/09	rachetable	4 170 000	4 435	4 577	
Enbridge Inc.	4,73 %	2034/08/22	rachetable	1 545 000	1 545	1 539	
Enbridge Inc.	5,32 %	2054/08/22	rachetable	945 000	944	933	
Enbridge Inc.	5,38 %	2077/09/27	taux variable, rachetable	1 196 000	1 224	1 183	
Enbridge Inc.			taux variable, convertible, rachetable	4 896 000	5 080	5 606	
Enbridge Pipelines Inc.	2,82 %	2031/05/12	rachetable	2 704 000	2 471	2 469	
Enbridge Pipelines Inc.	5,08 %	2036/12/19	rachetable	1 923 000	2 089	1 932	
Enbridge Pipelines Inc.	5,33 %	2040/04/06	rachetable	1 253 000	1 352	1 248	
EQB Inc.	8,00 %	2084/10/31	série 1, taux variable, rachetable	1 805 000	1 809	1 836	
Federated Co-operatives Ltd.	3,92 %	2025/06/17	rachetable	5 135 000	5 093	5 104	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,47 %	2028/11/17	rachetable	4 189 000	4 249	4 411	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,28 %	2034/05/15	taux variable, rachetable	2 858 000	2 865	2 943	
FPI First Capital	5,57 %	2031/03/01	rachetable	450 000	450	468	
FPI First Capital	5,46 %	2032/06/12	rachetable	505 000	505	518	
First Nations ETF L.P.	4,14 %	2041/12/31	série 1A, fonds d'amortissement	2 313 471	2 354	2 162	
Ford Auto Securitization Trust			catégorie A3, série 20-A, rachetable	200 190	198	198	
Ford Auto Securitization Trust	1,15 %	2025/11/15					
Ford Auto Securitization Trust	5,10 %	2027/10/15	catégorie A2, série 23-A, rachetable	1 351 457	1 351	1 357	
Ford Auto Securitization Trust	5,05 %	2028/07/15	catégorie A2, série 24-A, rachetable	935 000	935	946	
Ford Auto Securitization Trust	4,92 %	2029/02/15	catégorie A3, série 23-A, rachetable	610 000	610	620	
Ford Auto Securitization Trust	4,97 %	2030/03/15	catégorie A3, série 24-A, rachetable	437 000	437	448	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,78 %	2025/09/15		2 020 000	2 028	2 060	
Compagnie Crédit Ford du Canada	7,00 %	2026/02/10		1 638 000	1 650	1 688	
Compagnie Crédit Ford du Canada	7,38 %	2026/05/12		4 377 000	4 420	4 557	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,38 %	2028/11/10	rachetable	877 000	880	927	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,44 %	2029/02/09	rachetable	474 000	474	484	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,67 %	2030/02/20	rachetable	1 451 000	1 462	1 500	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,58 %	2031/05/23	rachetable	1 360 000	1 382	1 389	
Fortified Trust	1,96 %	2026/10/23	série A	994 000	973	953	
Fortified Trust	4,42 %	2027/12/23	série A	1 193 000	1 193	1 207	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	rachetable	3 081 000	3 036	3 160	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,10 %	2028/07/14		1 533 000	1 530	1 571	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,00 %	2029/02/09	rachetable	1 462 000	1 459	1 493	
GFL Environmental Inc.	5,13 %	2026/12/15	rachetable, USD	595 000	777	799	
GFL Environmental Inc.	4,00 %	2028/08/01	rachetable, USD	2 333 000	2 888	3 000	
GFL Environmental Inc.	6,75 %	2031/01/15	rachetable, USD	1 588 000	2 173	2 238	
Gibson Energy Inc.	2,45 %	2025/07/14	rachetable	616 000	580	606	
Gibson Energy Inc.	5,80 %	2026/07/12	rachetable	1 233 000	1 233	1 233	
Gibson Energy Inc.	3,60 %	2029/09/17	rachetable	1 555 000	1 414	1 506	
Gibson Energy Inc.	5,75 %	2033/07/12	rachetable	1 438 000	1 486	1 534	
Glacier Credit Card Trust	4,74 %	2026/09/20	série 24-1	1 470 000	1 470	1 489	
Glacier Credit Card Trust	4,96 %	2027/09/20	série 22-1	1 466 000	1 469	1 505	
Glacier Credit Card Trust	5,68 %	2028/09/20	série 23-1	1 823 000	1 832	1 929	
Granite REIT Holdings L.P.	2,38 %	2030/12/18	rachetable	2 240 000	1 987	1 977	
Great Lakes Power Holdings L.P. / Canada Atlantis Hydro Holding L.P. / Algoma Hydro Holding L.P.	5,13 %	2029/11/30	série A, fonds d'amortissement, rachetable	1 196 405	1 196	1 201	
Great-West Lifeco Inc.	6,67 %	2033/03/21	rachetable	703 000	873	815	
HCN Canadian Holdings-1 L.P.	2,95 %	2027/01/15	rachetable	1 264 000	1 241	1 215	
Hospital Infrastructure Partners (NOH) Partnership			série A, fonds d'amortissement, rachetable	1 761 554	1 900	1 836	
Hyundai Capital Canada Inc.	2,01 %	2026/05/12	série A, rachetable	2 497 000	2 411	2 408	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,81 %	2027/02/01		503 000	503	511	
Hyundai Capital Canada Inc.	5,57 %	2028/03/08	rachetable	491 000	494	513	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,90 %	2029/01/31	rachetable	378 000	381	388	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,58 %	2029/07/24	série G, rachetable	830 000	830	842	
Intact Corporation financière	5,46 %	2032/09/22	rachetable, USD	3 132 000	4 210	4 292	
Inter Pipeline Ltd.	4,23 %	2027/06/01	rachetable	3 413 000	3 372	3 388	
Inter Pipeline Ltd.	5,71 %	2030/05/29	rachetable	1 328 000	1 329	1 374	
Inter Pipeline Ltd.	6,38 %	2033/02/17	rachetable	1 603 000	1 656	1 701	
Inter Pipeline Ltd.	6,59 %	2034/02/09	rachetable	2 831 000	2 927	3 029	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Inter Pipeline Ltd.	6,88 %	2079/03/26	série 19-A, taux variable, rachetable	2 387 000	2 355	2 391	
Inter Pipeline Ltd.	6,63 %	2079/11/19	série 19-B, taux variable, rachetable	1 140 000	1 123	1 129	
Kent Hills Wind Inc.	4,45 %	2033/11/30	fonds d'amortissement	1 689 153	1 689	1 629	
Keyera Corp.	5,02 %	2032/03/28	rachetable	2 956 000	2 866	3 016	
Keyera Corp.	6,88 %	2079/06/13	taux flottant, convertible, rachetable	1 699 000	1 708	1 733	
Keyera Corp.	5,95 %	2081/03/10	taux variable, rachetable	505 000	495	492	
Lievre Power Holdings L.P.	4,05 %	2061/12/31	série A	1 520 000	1 520	1 172	
Magna International Inc.	4,80 %	2029/05/30	rachetable	3 667 000	3 677	3 764	
Banque Manuvie du Canada	3,99 %	2028/02/22		1 005 000	1 005	1 005	
Société Financière Manuvie	5,41 %	2033/03/10	taux variable, rachetable	4 753 000	4 790	4 926	
Société Financière Manuvie	5,05 %	2034/02/23	taux variable, rachetable	4 163 000	4 170	4 278	
Mattamy Group Corp.	5,25 %	2027/12/15	rachetable, USD	1 417 000	1 819	1 890	
Mattamy Group Corp.	4,63 %	2028/03/01	rachetable	2 617 000	2 471	2 510	
MEG Energy Corp.	5,88 %	2029/02/01	rachetable, USD	1 182 000	1 516	1 583	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc.	5,14 %	2026/06/29		2 618 000	2 632	2 665	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc.	4,64 %	2027/07/09		1 000 000	1 000	1 016	
Mosaic Transit Partners G.P.	4,11 %	2038/02/28	série A, fonds d'amortissement	517 000	508	495	
Mosaic Transit Partners G.P.	4,47 %	2053/02/28	série B, fonds d'amortissement	775 000	772	675	
MPT Finco Inc.	3,46 %	2029/11/30	série A, fonds d'amortissement	1 756 136	1 733	1 648	
Banque Nationale du Canada	4,98 %	2027/03/18	taux flottant, rachetable	899 000	899	909	
Banque Nationale du Canada	5,22 %	2028/06/14		1 841 000	1 842	1 917	
Banque Nationale du Canada	5,02 %	2029/02/01		3 180 000	3 251	3 300	
Banque Nationale du Canada	5,43 %	2032/08/16	taux variable, rachetable	1 287 000	1 300	1 324	
Banque Nationale du Canada	5,28 %	2034/02/15	taux variable, rachetable	1 194 000	1 194	1 230	
Banque Nationale du Canada	7,50 %	2082/11/16	taux variable, rachetable	736 000	741	762	
Northern Courier Pipeline L.P.	3,37 %	2042/06/30	fonds d'amortissement	1 594 973	1 566	1 443	
Northwestern Hydro Acquisition Co. III L.P.	3,94 %	2038/12/31	série 1	1 578 000	1 542	1 368	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,75 %	2033/03/31	série C, fonds d'amortissement	1 897 270	1 883	1 810	
NRM Cabin Intermediate #1 L.P. / NRM Cabin Finance #1 L.P.	5,58 %	2033/07/31		300 610	301	305	
Original Wempi Inc.	7,79 %	2027/10/04		3 113 000	3 124	3 351	
Corporation Parkland	3,88 %	2026/06/16	rachetable	1 308 000	1 258	1 277	
Corporation Parkland	6,00 %	2028/06/23	rachetable	1 393 000	1 399	1 399	
Corporation Parkland	4,38 %	2029/03/26	rachetable	1 710 000	1 618	1 628	
Pembina Pipeline Corp.	5,02 %	2032/01/12	rachetable	1 095 000	1 092	1 121	
Pembina Pipeline Corp.	5,22 %	2033/06/28	rachetable	1 045 000	1 045	1 076	
Pembina Pipeline Corp.	5,21 %	2034/01/12	rachetable	2 627 000	2 629	2 697	
Pembina Pipeline Corp.	5,67 %	2054/01/12	rachetable	565 000	570	578	
Penske Truck Leasing Canada Inc.	5,44 %	2025/12/08		2 482 000	2 507	2 508	
Plenary Health Care Partnerships Humber L.P.	4,82 %	2044/11/30	rachetable	939 000	968	892	
Plenary Properties LTAP L.P.	6,29 %	2044/01/31	fonds d'amortissement, rachetable	3 403 825	3 974	3 819	
Fiducie de placement immobilier Primaris	4,73 %	2027/03/30	rachetable	91 000	90	92	
Fiducie de placement immobilier Primaris	5,93 %	2028/03/29	rachetable	979 000	980	1 022	
Fiducie de placement immobilier Primaris	6,37 %	2029/06/30	rachetable	991 000	993	1 060	
Fiducie de placement immobilier Primaris	5,00 %	2030/03/15	rachetable	2 100 000	2 117	2 119	
Fiducie de placement immobilier Primaris	5,30 %	2032/03/15	rachetable	1 730 000	1 741	1 748	
Fonds de placement immobilier RioCan	4,63 %	2029/05/01	rachetable	1 295 000	1 294	1 292	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,47 %	2030/03/01	rachetable	1 626 000	1 627	1 676	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,46 %	2031/03/01	rachetable	1 830 000	1 864	1 883	
Banque Royale du Canada	5,24 %	2026/11/02		5 934 000	6 016	6 088	
Banque Royale du Canada	7,41 %	2029/01/25	taux variable, perpétuel	1 705 000	1 729	1 787	
Banque Royale du Canada	6,70 %	2029/10/24	taux variable, perpétuel	780 000	780	789	
Banque Royale du Canada	2,14 %	2031/11/03	taux variable, rachetable	2 806 000	2 575	2 686	
Banque Royale du Canada	5,01 %	2033/02/01	taux variable, rachetable	1 915 000	1 892	1 954	
Banque Royale du Canada	5,10 %	2034/04/03	taux variable, convertible, rachetable	4 689 000	4 678	4 806	
Saputo Inc.	5,49 %	2030/11/20	rachetable	1 671 000	1 673	1 770	
SGTP Highway Bypass L.P.	4,11 %	2045/01/31	série A, fonds d'amortissement, rachetable	2 200 612	2 172	2 044	
Silver Arrow Canada L.P.	3,31 %	2025/10/15	catégorie A2, série 22-1, rachetable	4 777	5	5	
SmartCentres REIT	5,16 %	2030/08/01		1 186 000	1 186	1 203	
SmartCentres REIT	3,65 %	2030/12/11	série W, rachetable	3 776 000	3 673	3 517	
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63 %	2044/06/30	rachetable	2 668 473	3 125	3 063	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,32 %	2030/02/01		595 000	595	593	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,62 %	2032/02/01	rachetable	750 000	750	745	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,93 %	2035/02/01	rachetable	730 000	730	724	
Stantec Inc.	5,39 %	2030/06/27	rachetable	1 604 000	1 619	1 672	
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	6,30 %	2028/05/15	série 2, rachetable	392 000	437	420	
Financière Sun Life inc.	2,58 %	2032/05/10	taux variable, rachetable	1 699 000	1 733	1 633	
Financière Sun Life inc.	2,80 %	2033/11/21	taux variable, rachetable	5 685 000	5 479	5 378	
Financière Sun Life inc.	4,78 %	2034/08/10	taux variable, rachetable	1 076 000	1 072	1 100	
Financière Sun Life inc.	5,50 %	2035/07/04	taux variable, rachetable	1 096 000	1 096	1 159	
Suncor Énergie Inc.	5,60 %	2025/11/17		1 747 000	1 745	1 772	
Superior Plus L.P.	4,25 %	2028/05/18	rachetable	998 000	948	943	
Superior Plus L.P. / Superior General Partner Inc.	4,50 %	2029/03/15	rachetable, USD	1 189 000	1 503	1 500	
TELUS Corp.	5,60 %	2030/09/09	rachetable	1 155 000	1 210	1 226	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
TELUS Corp.	4,65 %	2031/08/13	rachetable	1 250 000	1 249	1 257	
TELUS Corp.	5,75 %	2033/09/08	rachetable	1 226 000	1 226	1 317	
TELUS Corp.	5,10 %	2034/02/15	rachetable	3 047 000	3 042	3 125	
TELUS Corp.	4,40 %	2043/04/01	rachetable	666 000	649	584	
Teranet Holdings L.P.	3,54 %	2025/06/11	série 20, rachetable	3 375 000	3 403	3 344	
Teranet Holdings L.P.	3,72 %	2029/02/23	rachetable	734 000	724	703	
Teranet Holdings L.P.	3,27 %	2031/12/01	rachetable	2 593 000	3 668	3 450	
Teranet Holdings L.P.	5,75 %	2040/12/17	rachetable	637 000	659	624	
Toromont Industries Ltd.	3,84 %	2027/10/27	rachetable	2 112 000	2 126	2 102	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,34 %	2026/01/27		4 068 000	4 029	4 075	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,38 %	2027/10/21		3 811 000	3 859	3 966	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,86 %	2031/03/04	taux variable, rachetable	3 998 000	4 272	4 027	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,06 %	2032/01/26	taux flottant, rachetable	1 091 000	1 035	1 060	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,18 %	2034/04/09	taux variable, rachetable	5 723 000	5 734	5 882	
Banque Toronto-Dominion (La)	7,28 %	2082/10/31	taux variable, rachetable	470 000	473	485	
Tourmaline Oil Corp.	4,86 %	2027/05/30	série 3	1 795 000	1 805	1 834	
Tourmaline Oil Corp.	2,08 %	2028/01/25	série 1, rachetable	806 000	739	757	
Tourmaline Oil Corp.	2,53 %	2029/02/12	série 2, rachetable	1 397 000	1 323	1 309	
Toyota Crédit Canada Inc.	4,45 %	2026/01/26		761 000	761	763	
TransAlta OCP L.P.	4,51 %	2030/08/05	fonds d'amortissement	1 117 009	1 101	1 056	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,28 %	2030/07/15	rachetable	1 074 000	1 103	1 125	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,33 %	2032/05/12	rachetable	1 569 000	1 567	1 647	
TransCanada PipeLines Ltd.	8,05 %	2039/02/17	rachetable	493 000	603	624	
TransCanada Trust	4,20 %	2081/03/04	taux variable, rachetable	801 000	622	724	
TriSummit Utilities Inc.	4,26 %	2028/12/05	rachetable	2 326 000	2 326	2 312	
Union Gas Ltd.	5,20 %	2040/07/23	rachetable	1 593 000	1 789	1 651	
Unity Health Toronto	3,31 %	2061/06/01	série A, rachetable	25 000	22	19	
Ventas Canada Finance Ltd.	2,45 %	2027/01/04	série G, rachetable	1 374 000	1 239	1 319	
Ventas Canada Finance Ltd.	5,40 %	2028/04/21	rachetable	1 762 000	1 770	1 824	
Ventas Canada Finance Ltd.	5,10 %	2029/03/05	rachetable	2 193 000	2 214	2 256	
Ventas Canada Finance Ltd.	3,30 %	2031/12/01	série H, rachetable	2 771 000	2 454	2 545	
Veren Inc.	4,97 %	2029/06/21	rachetable	900 000	900	917	
Veren Inc.	5,50 %	2034/06/21	rachetable	1 025 000	1 025	1 046	
Vidéotron ltée	5,63 %	2025/06/15	rachetable	351 000	349	353	
Vidéotron ltée	3,63 %	2028/06/15	rachetable	2 822 000	2 753	2 755	
Vidéotron ltée	4,65 %	2029/07/15	rachetable	945 000	944	956	
Vidéotron ltée	4,50 %	2030/01/15	rachetable	5 110 000	4 896	5 116	
Vidéotron ltée	5,00 %	2034/07/15	rachetable	615 000	613	618	
Crédit VW Canada Inc.	5,80 %	2025/11/17		1 963 000	1 996	1 994	
Crédit VW Canada Inc.	5,75 %	2026/09/21		1 968 000	1 976	2 028	
Crédit VW Canada Inc.	5,86 %	2027/11/15		1 591 000	1 636	1 668	
Crédit VW Canada Inc.	4,42 %	2029/08/20		1 200 000	1 202	1 200	
Westcoast Energy Inc.	8,85 %	2025/07/21		1 330 000	1 784	1 377	
Wolf Midstream Canada L.P.	6,40 %	2029/07/18	rachetable	980 000	980	993	
WSP Global Inc.	5,55 %	2030/11/22	rachetable	2 346 000	2 354	2 477	
WTH Car Rental ULC	6,03 %	2027/02/20	série 23-1, fonds d'amortissement	938 000	939	969	
					460 976	465 185	44,9 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					885 307	868 843	83,8 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
¹ Australie (note 10)							
Commonwealth d'Australie	3,75 %	2034/05/21	série 167, AUD	4 460 000	3 907	3 998	
Commonwealth d'Australie	4,75 %	2054/06/21	série 169, AUD	2 360 000	2 202	2 242	
Macquarie Group Ltd.	2,72 %	2029/08/21	taux variable, rachetable	2 365 000	2 227	2 219	
Transurban Finance Co. Pty Ltd.	4,56 %	2028/11/14	rachetable	2 771 000	2 768	2 777	
					11 104	11 236	1,1 %
² Brésil (note 10)							
République fédérative du Brésil	10,00 %	2035/01/01	série F, BRL	6 000 000	1 428	1 269	
					1 428	1 269	0,1 %
⁸ Îles Caïmans (note 10)							
Seagate HDD Cayman	4,13 %	2031/01/15	rachetable, USD	633 000	832	775	
Seagate HDD Cayman	9,63 %	2032/12/01	rachetable, USD	315 275	453	491	
					1 285	1 266	0,1 %
⁹ Chili (note 10)							
République du Chili	7,00 %	2034/05/01	CLP	920 000 000	1 493	1 542	
					1 493	1 542	0,2 %
³ Chine (note 10)							
République populaire de Chine	2,27 %	2034/05/25	CNY	7 890 000	1 477	1 512	
					1 477	1 512	0,1 %
Jersey, Îles Anglo-Normandes							
Heathrow Funding Ltd.	3,78 %	2032/09/04	rachetable	1 260 000	1 198	1 219	
					1 198	1 219	0,1 %
⁶ Nouvelle-Zélande (note 10)							
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	4,25 %	2034/05/15	série 0534, NZD	1 818 000	1 488	1 529	
					1 488	1 529	0,2 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
⁵ Norvège (note 10)							
Royaume de Norvège	3,63 %	2034/04/13	série 487, NOK	15 168 000	1 940	1 976	
					1 940	1 976	0,2 %
⁷ Pologne (note 10)							
République de Pologne	6,00 %	2033/10/25	série 1033, PLN	6 070 000	2 151	2 208	
					2 151	2 208	0,2 %
⁴ Royaume-Uni (note 10)							
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,38 %	2054/07/31	GBP	1 845 000	3 062	3 187	
					3 062	3 187	0,3 %
⁸ États-Unis (note 10)							
Ares Capital Corp.	5,88 %	2029/03/01	rachetable, USD	1 856 000	2 487	2 544	
Athene Global Funding	2,10 %	2025/09/24		3 737 000	3 632	3 650	
Athene Global Funding	2,47 %	2028/06/09		2 427 000	2 215	2 268	
Athene Global Funding	5,11 %	2029/03/07		2 054 000	2 058	2 111	
Bank of America Corp.	1,98 %	2027/09/15	taux variable, rachetable	1 580 000	1 522	1 515	
Berry Global Escrow Corp.	4,88 %	2026/07/15	rachetable, USD	714 000	957	954	
Blackstone Private Credit Fund	4,70 %	2025/03/24	USD	1 174 000	1 493	1 574	
Blackstone Private Credit Fund	5,95 %	2029/07/16	rachetable, USD	1 174 000	1 586	1 595	
Boyd Gaming Corp.	4,75 %	2031/06/15	rachetable, USD	571 000	707	725	
Caesars Entertainment Inc.	6,50 %	2032/02/15	rachetable, USD	943 000	1 283	1 307	
Citibank NA	4,93 %	2026/08/06	rachetable, USD	400 000	554	544	
Citigroup Inc.	5,07 %	2028/04/29	taux variable, rachetable	1 183 000	1 183	1 211	
Crown Castle Inc.	4,90 %	2029/09/01	rachetable, USD	590 000	816	802	
Crown Castle Inc.	5,20 %	2034/09/01	rachetable, USD	390 000	537	526	
Energy Transfer L.P.	5,55 %	2034/05/15	rachetable, USD	455 000	607	630	
Goodyear Tire & Rubber Co. (The)	5,00 %	2026/05/31	rachetable, USD	741 000	958	987	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/07/20	USD	6 250 586	8 421	8 485	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/08/20	USD	5 574 904	7 485	7 570	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2053/09/20	USD	4 978 700	6 552	6 702	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/10/20	USD	1 508 330	2 017	2 048	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/02/20	USD	1 922 315	2 581	2 609	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/03/20	USD	2 698 824	3 663	3 663	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/04/20	USD	2 324 351	3 142	3 155	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/05/20	USD	2 722 335	3 694	3 695	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2054/07/20	USD	2 340 930	3 230	3 177	
Hess Midstream Operations L.P.	6,50 %	2029/06/01	rachetable, USD	589 000	809	820	
Hyundai Capital America	5,60 %	2028/03/30	rachetable, USD	431 000	584	596	
Hyundai Capital America	2,00 %	2028/06/15	rachetable, USD	1 518 000	1 755	1 857	
Iron Mountain Inc.	5,25 %	2028/03/15	rachetable, USD	1 766 000	2 306	2 355	
Iron Mountain Inc.	5,00 %	2028/07/15	rachetable, USD	209 000	280	277	
Iron Mountain Inc.	4,88 %	2029/09/15	rachetable, USD	154 000	200	202	
JPMorgan Chase & Co.	5,57 %	2028/04/22	taux variable, rachetable, USD	486 000	670	671	
Kroger Co. (The)	4,65 %	2029/09/15	rachetable, USD	780 000	1 061	1 051	
Mondelez International Inc.	4,63 %	2031/07/03	rachetable	1 255 000	1 247	1 279	
Novelis Corp.	4,75 %	2030/01/30	rachetable, USD	1 181 000	1 555	1 522	
NRG Energy Inc.	5,75 %	2028/01/15	rachetable, USD	552 000	713	745	
Post Holdings Inc.	5,63 %	2028/01/15	rachetable, USD	157 000	203	211	
Post Holdings Inc.	4,63 %	2030/04/15	rachetable, USD	1 381 000	1 744	1 770	
Post Holdings Inc.	6,38 %	2033/03/01	rachetable, USD	470 000	645	640	
Retained Vantage Data Centers Issuer LLC	5,25 %	2048/09/15	catégorie A2B, série 23-1A, rachetable	1 960 000	1 742	1 953	
Sealed Air Corp.	6,50 %	2032/07/15	rachetable, USD	315 000	432	435	
SS&C Technologies Inc.	6,50 %	2032/06/01	rachetable, USD	360 000	492	501	
TransDigm Inc.	6,38 %	2029/03/01	rachetable, USD	1 020 000	1 375	1 418	
US Foods Inc.	4,75 %	2029/02/15	rachetable, USD	1 584 000	1 967	2 084	
Wells Fargo & Co.	5,08 %	2028/04/26	taux variable, rachetable	1 401 000	1 403	1 434	
Wrangler Holdco Corp.	6,63 %	2032/04/01	rachetable, USD	1 025 000	1 407	1 427	
XPO Inc.	6,25 %	2028/06/01	rachetable, USD	1 914 000	2 584	2 637	
XPO Inc.	7,13 %	2032/02/01	rachetable, USD	863 000	1 184	1 218	
					89 738	91 150	8,8 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					116 364	118 094	11,4 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					1 001 671	986 937	95,2 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					1 019 867	1 005 447	97,0 %
PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)							
Gouvernement du Canada	4,65 %	2024/09/12	bon du Trésor	3 400 000	3 358	3 395	
Gouvernement du Canada	4,65 %	2024/09/26	bon du Trésor	1 250 000	1 235	1 246	
Gouvernement du Canada	4,65 %	2024/10/10	bon du Trésor	2 000 000	1 975	1 990	
Gouvernement du Canada	4,53 %	2024/10/24	bon du Trésor	8 000 000	7 904	7 948	
Gouvernement du Canada	4,27 %	2024/11/21	bon du Trésor	1 250 000	1 236	1 239	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Gouvernement du Canada	4,20 %	2024/12/05	bon du Trésor	1 575 000	1 558	1 558	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					17 266	17 376	1,7 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen							
TOTAL DES PLACEMENTS					1 037 133	1 022 823	98,7 %
Marge						1 213	0,1 %
Actifs dérivés						505	0,0 %
Passifs dérivés						(552)	(0,0) %
Autres actifs, moins les passifs						12 656	1,2 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						1 036 645	100,0 %

¹⁻⁹Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
30 259 340	Obligation du gouvernement du Canada à cinq ans	décembre 2024	264	CAD	114,62	30 101 280	(158)
9 087 770	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	décembre 2024	73	CAD	124,49	8 983 380	(104)
(18 358 646)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2024	(119)	USD	114,48	(18 212 058)	147
(25 170 626)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	décembre 2024	(170)	USD	109,87	(25 063 237)	107
(4 182 162)	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					(4 190 635)	(8)

Au 31 août 2024, un montant de 1 213 388 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/17	AUD	2 165 000	CAD	1 991 663	0,920	0,912	(17)
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/17	AUD	110 000	CAD	100 964	0,918	0,912	(1)
1	Banque de Montréal	A-1	2024/09/17	CAD	3 931 878	AUD	4 280 000	1,089	1,096	28
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/17	CAD	4 213 324	AUD	4 600 000	1,092	1,096	18
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	BRL	3 495 000	USD	621 057	0,178	0,177	(1)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/06	BRL	270 000	USD	47 194	0,175	0,177	1
2	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/06	USD	704 964	BRL	3 765 000	5,341	5,637	50
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/12/06	USD	614 646	BRL	3 495 000	5,686	5,696	2
3	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	1 464 459	CNY	7 805 000	5,330	5,256	(21)
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/11/29	GBP	45 000	CAD	79 652	1,770	1,766	–
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/11/29	CAD	3 258 395	GBP	1 835 000	0,563	0,566	17
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/27	IDR	11 653 920 000	USD	715 491	0,000061	0,000065	49
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/27	USD	702 980	IDR	11 596 360 000	16 496,000	15 495,996	(61)
5	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/10/29	CAD	1 894 653	NOK	15 145 000	7,994	7,875	(29)
6	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/24	CAD	960 113	NZD	1 165 000	1,213	1,189	(20)
7	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/17	CAD	2 164 104	PLN	6 230 000	2,879	2,881	1
8	Banque de Montréal	A-1	2024/10/01	USD	3 085 000	CAD	4 153 588	1,346	1,346	–
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/01	USD	350 000	CAD	470 928	1,346	1,346	–
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/01	USD	1 170 000	CAD	1 573 029	1,344	1,346	3
8	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/01	USD	385 000	CAD	517 318	1,344	1,346	1
8	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/10/01	CAD	114 471 942	USD	85 050 000	0,743	0,743	(47)
9	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/29	USD	692 916	CLP	659 420 000	951,660	914,433	(38)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/03	ZAR	17 675 000	CAD	1 264 795	0,072	0,076	71
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/03	ZAR	13 270 000	CAD	993 526	0,075	0,076	10
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/03	CAD	2 283 966	ZAR	30 945 000	13,549	13,230	(55)
	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme									(39)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 août 2024 et 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 31 août 2024						
Actifs dérivés de gré à gré	251 \$	– \$	251 \$	(174) \$	– \$	77 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(290)	–	(290)	174	–	(116)
Total	(39) \$	– \$	(39) \$	– \$	– \$	(39) \$
Au 31 août 2023						
Actifs dérivés de gré à gré	345 \$	– \$	345 \$	(5) \$	– \$	340 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(5)	–	(5)	5	–	–
Total	340 \$	– \$	340 \$	– \$	– \$	340 \$

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 août 2024 et 2023, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds d'obligations canadiennes Renaissance (le *Fonds*) cherche à obtenir un niveau élevé de revenu à court terme tout en préservant le capital en investissant principalement dans des obligations, des débetures, des billets et d'autres titres de créance de gouvernements, d'institutions financières et de sociétés du Canada.

Stratégies de placement : Le Fonds entend positionner son portefeuille en fonction surtout de la durée moyenne jusqu'à l'échéance et de la sélection de titres. Les ajustements au portefeuille sont fondés sur les perspectives du conseiller en valeurs relatives aux taux d'intérêt et sur son examen de la conjoncture macroéconomique en Amérique du Nord et ailleurs, de même que sur un examen détaillé de la solvabilité des émetteurs.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 août 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 août 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 août 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	1,8
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	25,1
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	24,4
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	1,3
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,1
Obligations de sociétés	38,2

Au 31 août 2023 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Obligations internationales	
Australie	0,6
Îles Caïmans	0,1
France	0,2
Indonésie	0,5
Nouvelle-Zélande	0,2
États-Unis	5,2
Placements à court terme	1,5
Marge	0,1
Autres actifs, moins les passifs	0,7
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 août 2024 et 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 août 2024	31 août 2023
AAA	20,6	30,6
AA	10,7	6,1
A	31,1	30,7
BBB	27,9	23,6
Inférieur à BBB	6,2	6,0
Non noté	0,4	0,4
Total	96,9	97,4

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 août 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 août 2024

Devise (note 2m)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	653	0,1
CLP	603	0,1
NZD	568	0,1
BRL	468	–
AUD	273	–
PLN	153	–
NOK	80	–
GBP	38	–
CNY	36	–
IDR	5	–

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2023

Devise (note 2m)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
IDR	1 222	0,1
USD	931	0,1
EUR	46	–
AUD	23	–
NZD	19	–
GBP	(3)	–
ZAR	(3)	–

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	29	22

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 août 2024 (en milliers de dollars)	31 août 2023 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	16 038	13 287
1 an à 3 ans	94 669	135 989
3 ans à 5 ans	167 808	166 923
Plus de 5 ans	708 422	646 215
Total	986 937	962 414

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	21 672	19 757

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 août 2024	31 août 2023
Indice des obligations universelles FTSE Canada	10 491	10 223

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	981 280	5 657	986 937
Placements à court terme	–	17 376	–	17 376
Fonds d'investissement	–	–	18 510	18 510
Actifs dérivés	254	251	–	505
Total des actifs financiers	254	998 907	24 167	1 023 328
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(262)	(290)	–	(552)
Total des passifs financiers	(262)	(290)	–	(552)
Total des actifs et des passifs financiers	(8)	998 617	24 167	1 022 776

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	958 344	4 070	962 414
Placements à court terme	–	14 806	–	14 806
Fonds d'investissement	–	–	18 062	18 062
Actifs dérivés	123	345	–	468
Total des actifs financiers	123	973 495	22 132	995 750
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(97)	(5)	–	(102)
Total des passifs financiers	(97)	(5)	–	(102)
Total des actifs et des passifs financiers	26	973 490	22 132	995 648

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations canadiennes Renaissance

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

Au 31 août 2024

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	4 070	18 062	22 132	–	22 132
Achats	4 205	–	4 205	–	4 205
Ventes	(2 972)	–	(2 972)	–	(2 972)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	(236)	–	(236)	–	(236)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	590	448	1 038	–	1 038
Solde à la fin de la période	5 657	18 510	24 167	–	24 167
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	250	448	698	–	698

Au 31 août 2023

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	4 307	3 774	8 081	–	8 081
Achats	150	18 195	18 345	–	18 345
Ventes	(121)	(3 760)	(3 881)	–	(3 881)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	–	–	–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente	(266)	(147)	(413)	–	(413)
Solde à la fin de la période	4 070	18 062	22 132	–	22 132
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	(343)	(133)	(476)	–	(476)

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Fonds peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Aux 31 août 2024 et 2023, le fait d'utiliser d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer les actifs ou passifs financiers de niveau 3 aurait pu avoir l'incidence qui suit :

Au 31 août 2024

	Augmentation (en milliers de dollars)	Diminution (en milliers de dollars)
Incidence sur la juste valeur	87	83

Au 31 août 2023

	Augmentation (en milliers de dollars)	Diminution (en milliers de dollars)
Incidence sur la juste valeur	270	221

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Famille de fonds Investissements Renaissance – Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds de la famille de fonds Investissements Renaissance (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement (à l'exception du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance et du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire). Les Fonds sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent de transfert des Fonds.

Chaque Fonds, sauf le Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Le Fonds équilibré de croissance mondial CIBC peut émettre un nombre illimité de catégories de parts pouvant être émises en un nombre illimité de séries. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries supplémentaires pourraient être offertes.

Les tableaux suivants présentent les catégories de parts offertes à la date des présents états financiers et les Fonds et les catégories de parts qui sont fermés à tout achat :

Catégories ou séries de parts offertes :

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie SM	Catégorie O
Fonds du marché monétaire Renaissance	✓			✓				✓
Fonds du marché monétaire américain Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu à court terme Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu à taux variable Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH, OH et SMH)	✓			✓				✓
Fonds à rendement flexible Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓			✓				✓
Fonds d'obligations mondiales Renaissance	✓			✓				✓
Fonds équilibré canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓		✓	✓		✓		✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance (offre également des parts de la catégorie OT6)	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Fonds de dividendes canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu diversifié Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu élevé Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de valeur de base canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de croissance canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (offre également des parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6 et OH)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de dividendes international Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions internationales Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds des marchés mondiaux Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Fonds de croissance mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds accent mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds Chine plus Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de marchés émergents Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds immobilier mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance	✓			✓				✓

Fonds	Série A	Série F	Série S	Série O
Fonds équilibré de croissance mondial CIBC	✓	✓	✓	✓

Fonds ou catégories de parts fermés aux achats :

Fonds	Catégorie T8	Catégorie Plus	Catégorie Plus-H	Catégorie Plus-F	Catégorie Plus-FH	Catégorie Élite	Catégorie Élite-T4	Catégorie Élite-T6	Catégorie Élite-T8	Catégorie Sélecte	Catégorie Sélecte-T4	Catégorie Sélecte-T6	Catégorie Sélecte-T8
Fonds du marché monétaire Renaissance		✓											
Fonds de revenu à court terme Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		✓											
Fonds de revenu à taux variable Renaissance		✓	✓	✓									
Fonds à rendement flexible Renaissance		✓	✓	✓	✓								
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		✓		✓									
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance		✓											
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance						✓				✓			
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓		✓	✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance	✓					✓				✓	✓	✓	
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance				✓	✓								
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance							✓						

Fonds	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie O
Fonds d'actions américaines Renaissance	✓	✓	✓

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts des catégories A, T4 et T6 et de série A sont offertes à tous les investisseurs selon le mode des frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition initiaux à l'achat de parts des catégories A, T4 et T6 et de série A des Fonds. Depuis le 13 mai 2023, les options d'achat avec frais reportés et avec frais réduits ne sont plus offertes aux nouveaux achats. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2023 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories A, T4, T6 et T8 et de série A.

Les parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6 et T8. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2023 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8.

Les parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6, T8, Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2023 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte. Les parts des catégories Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Sélecte, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part. Les parts des catégories Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Élite, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part.

Les parts des catégories F, FT4, FT6, FH, FHT4 et FHT6 et de série F (collectivement, la catégorie F) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-H, Plus-H T4 et Plus-H T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition, sous réserve du paiement des frais d'acquisition initiaux lors de l'achat des parts.

Les parts de catégories S, SM, SMH et de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. À la date de clôture, ces catégories et séries n'étaient pas actives.

Les parts des catégories O, OT6 et OH et de série O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou de série O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou de série O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts des catégories O ou OH ou de série O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Fonds à l'égard des parts des catégories O ou OH ou de série O; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH et de série O, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6, Plus-FH, Plus-H et OH (individuellement, la catégorie couverte) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories A, F, Plus-F, Plus et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change de la catégorie couverte par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la date de création) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la date de début des activités) sont indiquées à la note intitulée Organisation du Fonds des états de la situation financière.

Notes des états financiers

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 août 2024. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 août 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 août 2024 et 2023, sauf pour les Fonds ou les catégories créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 août 2024 ou 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 6 novembre 2024.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la JVAERG)* – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net (la JVRN)* – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2j.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 août 2024, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation* à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

Notes des états financiers

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds du marché monétaire américain Renaissance, le Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance et le Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Prêts de titres

Certains Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Fonds dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

k) Fonds à catégories multiples

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie, à l'exception du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui peut émettre un nombre illimité de catégories de parts, dont chacune peut émettre un nombre illimité de séries. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie (à l'exception des frais des fonds) sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration fixes.

l) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

m) Légende des abréviations

Voici les abréviations (*conversion de devises et autres*) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	JPY	Yen japonais
AUD	Dollar australien	KRW	Won sud-coréen
BRL	Réal brésilien	MXN	Peso mexicain
CAD	Dollar canadien	MYR	Ringgit malais
CHF	Franc suisse	NOK	Couronne norvégienne
CLP	Peso chilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CNY	Renminbi chinois	PEN	Nouveau sol péruvien
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling	SGD	Dollar de Singapour
HKD	Dollar de Hong Kong	THB	Baht thaïlandais
HUF	Forint hongrois	TRY	Nouvelle livre turque
IDR	Rupiah indonésienne	TWD	Dollar de Taiwan
ILS	Shekel israélien	USD	Dollar américain
INR	Roupie indienne	ZAR	Rand sud-africain

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

n) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Notes des états financiers

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie, à l'exception du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui peut émettre un nombre illimité de catégories de parts, dont chacune peut émettre un nombre illimité de séries. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Fonds. Cela peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 août 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Fonds. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés à la note intitulée *Taux maximums des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O, OT6 et OH et de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie et série de parts émises, à l'exception des parts de catégories O, OT6 et OH et de série O, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais des fonds imputés aux parts de catégories O, OT6 et OH et de série O du Fonds. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des parts des catégories ou des séries des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie ou série des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Fonds sont responsables des frais du Fonds, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Fonds.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion et des frais d'administration fixes payés par les portefeuilles. La décision de renoncer aux frais de gestion ou aux frais d'administration fixes en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Fonds dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais d'administration fixes ou aux frais de gestion. Les frais d'administration fixes ou les frais de gestion auxquels le gestionnaire a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Fonds (à l'exception du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire, et du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui entend devenir admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement) sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Fonds, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Fonds du marché monétaire Renaissance, du Fonds du marché monétaire américain Renaissance, du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance et du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Fonds, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Notes des états financiers

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Fonds est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel GACI est le conseiller en valeurs, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Le gestionnaire paie les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon, et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à STM CIBC, et le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds du marché monétaire Renaissance
Fonds du marché monétaire américain Renaissance
Fonds de revenu à court terme Renaissance
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance
Fonds de revenu à taux variable Renaissance
Fonds à rendement flexible Renaissance
Fonds d'obligations mondiales Renaissance
Fonds équilibré canadien Renaissance
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance
Portefeuille optimal de revenu Renaissance
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance
Fonds équilibré de croissance mondial CIBC
Fonds de dividendes canadien Renaissance
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance
Fonds de revenu diversifié Renaissance
Fonds de revenu élevé Renaissance
Fonds de valeur de base canadien Renaissance
Fonds de croissance canadien Renaissance
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance
Fonds d'actions américaines Renaissance
Fonds de dividendes international Renaissance
Fonds d'actions internationales Renaissance
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance
Fonds des marchés mondiaux Renaissance
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance
Fonds de croissance mondial Renaissance
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance
Fonds accent mondial Renaissance
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance
Fonds Chine plus Renaissance
Fonds de marchés émergents Renaissance
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance
Fonds immobilier mondial Renaissance
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 août 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (les *IFRS*).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
21 novembre 2024



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com